

NOTE DE SERVICE / MEMO



Destinataire / To	Maire et membres du Conseil	N° de fichier / File : Numéro de fichier
Expéditeur / From	D ^{re} Vera Etches, médecin-chef en santé publique Donna Gray, directrice générale, Services sociaux et communautaires Kim Ayotte, directeur général, Services de protection et d'urgence	
Objet / Subject	Réponse en cas de froid extrême	Date : le 24 février 2023

Objet

Le but de la présente note de service est de fournir une mise à jour décrivant les initiatives de la Ville d'Ottawa en cas de prévisions de froid extrême.

Contexte

Les épisodes de froid extrême peuvent avoir des effets négatifs importants sur la santé. Pour atténuer ces effets, la Ville d'Ottawa a élaboré un Plan sur la chaleur et le froid extrême, et le smog qui porte spécifiquement sur les épisodes météorologiques de chaleur extrême, de froid extrême et de mauvaise qualité de l'air ambiant. Ce plan fait état des activités de prévention, d'atténuation et de préparation que mènent la Ville d'Ottawa et ses partenaires communautaires en réponse à ces épisodes.

Le Comité de planification de la Ville pour la chaleur et le froid extrême et le smog, présidé par Santé publique Ottawa (SPO), se réunit régulièrement et met à jour le plan et les ressources destinées aux partenaires et aux résidents en prévision de la saison froide. Ce comité est composé de directions générales de la Ville et de partenaires communautaires, dont les services d'approche de l'Armée du Salut, le bureau d'Ottawa de la Croix-Rouge canadienne, Logement communautaire d'Ottawa et Navigation communautaire de l'Est ontarien.

Le plan est activé lorsqu'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) prévoit des températures de froid extrême qui posent un risque accru d'engelures pour les résidents. Il sert de base aux stratégies de prévention de la Ville et des fournisseurs de services, notamment l'accès garanti à des espaces intérieurs chauds, à des programmes et à des services pour les personnes en situation d'itinérance.

Préparation à un épisode de froid extrême

Les fournisseurs de services qui aident des personnes vulnérables pendant la saison froide reçoivent de l'information en prévision de cette saison concernant les services, les ressources et les stratégies de prévention et cette information leur est transmise à nouveau avec chaque alerte aux engelures ou avertissement de risque d'engelures. Cette même information pré-saison est également transmise au Conseil de santé et au Conseil municipal. SPO diffuse des alertes aux engelures (à -25 °C avec le refroidissement éolien) et des avertissements de risque d'engelures (à -35 °C avec le refroidissement éolien) sur les médias sociaux et par courriel pour avertir les organismes communautaires qui aident les personnes vulnérables pendant la saison froide quand ECCC prévoit des températures de froid extrême.

1. Communications

SPO est responsable des communications visant à mieux faire connaître les mesures à prendre pour prévenir les maladies, les blessures et les décès liés au froid. Ces communications sont envoyées à la population, au Conseil et aux fournisseurs de services qui viennent en aide aux populations prioritaires.

Nous recommandons à tous de s'inscrire à l'application [MétéoCAN](#) d'ECCC afin de recevoir directement les alertes météorologiques. La page Web Temps froid de SPO est régulièrement mise à jour pour faire état de l'information et des ressources les plus récentes.

Les Services sociaux et communautaires de la Ville, OC Transpo et d'autres services municipaux peuvent également communiquer des renseignements particuliers concernant leurs services. Les Services de l'information du public et des relations avec les médias (SIPRM) partagent les messages de SPO et coordonnent toute communication conjointe requise de services municipaux en particulier. Les SIPRM peuvent amplifier la portée des autres directions générales et services en publiant des messages sur les comptes de médias sociaux de la Ville.

2. Aide aux personnes en situation d'itinérance par temps froid

La Direction générale des services sociaux et communautaires (DGSSC) et les partenaires communautaires veillent à ce que les personnes en situation d'itinérance aient accès à des refuges d'urgence sûrs et chauds en cas de froid extrême. Des places au sein du réseau de refuges d'urgence sont disponibles pour les personnes dans le besoin. Toute personne en situation d'itinérance peut accéder à ces services 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en composant le 3-1-1 ou en se présentant à un refuge. Tout membre du grand public voyant une personne qui a besoin de se réchauffer peut composer le 3-1-1, ou le 9-1-1 s'il s'agit d'une urgence médicale. Le personnel de la

Ville travaillera avec nos partenaires des refuges communautaires pour trouver une place dans un refuge à ces personnes.

Les Services du logement de la DGSSC exploitent actuellement des centres de distanciation physique temporaires pour soutenir le réseau de refuges pour adultes seuls et travaillent en étroite collaboration avec des partenaires pour s'assurer que des espaces adéquats sont disponibles dans le cadre de leur plan d'intervention de l'hiver.

Il importe de souligner que la Ville n'ouvre pas de refuges chauffés spéciaux pour accroître la capacité de nos refuges. Dans le cadre de ses interventions hivernales, la Ville examine régulièrement les besoins et la capacité d'accueil des refuges d'urgence afin de s'assurer qu'il y a des places disponibles. Pendant les périodes de froid extrême, les Services de rapprochement auprès de la communauté fonctionnent 24 heures sur 24 pour prendre contact avec les personnes en situation d'itinérance et les amener en lieu sûr. Les personnes qui se retrouvent sans abri pendant l'hiver reçoivent du matériel d'hiver, notamment des sacs de couchage adaptés à des températures allant jusqu'à -30 °C, des couvertures supplémentaires, des vêtements et des chauffe-mains. Les Services de rapprochement auprès de la communauté et d'autres partenaires stockent du matériel supplémentaire afin de veiller à ce que les résidents qui choisissent de rester à l'extérieur malgré le froid extrême puissent rester au chaud.

Les agents des services d'urgence de la Ville et d'autres services municipaux gardent aussi l'œil ouvert au cas où ils verraient des personnes dans le besoin lorsqu'ils se déplacent dans la ville avant ou après une intervention.

Le Bureau de gestion des mesures d'urgence travaille en étroite collaboration avec SPO, la DGSSC et d'autres organismes pour surveiller divers indicateurs pendant les épisodes de froid extrême. Si une intervention d'urgence s'avérait nécessaire (p. ex. pour soutenir des situations qui dégénèrent et impliquent des infrastructures essentielles ou toute autre urgence concomitante), la Ville est prête à mobiliser le Centre des opérations d'urgence.

SPO et les membres du Comité de planification de la Ville pour la chaleur et le froid extrême et le smog partagent les renseignements pertinents sur la situation fournis par l'équipe d'épidémiologie de SPO ou les partenaires communautaires relatifs à l'état de santé de leurs clients lors d'un épisode de froid extrême, dont le nombre de personnes sollicitant des soins aux services d'urgence locaux pour des blessures liées au froid.

3. Ressources pour tous les résidents

La [page Web](#) Temps froid de SPO contient de l'information sur la prévention de blessures liées au froid, comme les engelures et l'hypothermie, et comporte des liens vers des ressources communautaires visant à aider les gens à se vêtir convenablement

pour l'hiver, à obtenir des repas chauds et de la nourriture, à payer les frais de chauffage et à trouver un refuge d'urgence (et un moyen de transport pour s'y rendre), et indique l'emplacement des endroits publics gratuits où se réchauffer.

Compte tenu de commentaires récents, SPO a mis à jour la page Web Temps froid afin d'en faciliter la navigation.

Les résidents peuvent composer le 2-1-1 pour obtenir des renseignements sur les programmes et les coordonnées des centres d'accueil et des refuges, des centres de ressources et de santé communautaires, des banques d'alimentation et des programmes alimentaires communautaires, des lieux où se procurer des vêtements d'hiver et des programmes d'aide financière pour les services publics. Ce service est offert par Navigation communautaire de l'Est ontarien.

Les procédures à l'intention du personnel du 3-1-1 concernant les conditions météorologiques extrêmes sont régulièrement révisées par des experts en la matière de SPO afin d'assurer l'exactitude et la cohérence des communications du 3-1-1. En plus des procédures existantes, le personnel du 3-1-1 reçoit des renseignements à jour, par l'entremise des avis aux médias et des messages d'intérêt public relatifs aux conditions météorologiques extrêmes, qui peuvent être transmis aux résidents inquiets.

Prochaines étapes

La Ville d'Ottawa et ses partenaires continueront de planifier, de surveiller et de répondre aux besoins du réseau en cas de froid extrême au cours de l'hiver. Nous vous transmettrons d'autres communications avant la prévision d'épisodes de chaleur extrême.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre soutien continu pendant cette période.

Meilleures salutations,

D^{re} Vera Etches

Médecin-chef en santé publique

Donna Gray, directrice générale

Services sociaux et communautaires

Kim Ayotte, directeur général

Services de protection et d'urgence

c. c. : Équipe de la haute direction